



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2018

Affiché en vertu de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales

➤ **Procès-verbal du conseil municipal du 26 avril 2018**

Vote : unanimité

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 26 avril 2018.

➤ **Procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2018**

Vote : unanimité

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2018.

➤ **Installation d'un nouveau conseiller municipal**

« Information »

Le conseil municipal prend acte de l'installation de M. Olivier ABTEY en tant que conseiller municipal et de Mme Isabelle SCHROEDER comme conseillère communautaire.

1) **Intercommunalité – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Charte de gouvernance**

Vote : unanimité

Le conseil municipal valide le principe de mise en place d'une charte de gouvernance relative à l'élaboration du PLUi.

2) **Intercommunalité – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Transfert de compétence**

Vote : unanimité

Le conseil municipal se prononce favorablement sur le transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la CCRG, lequel prendra effet à la date à laquelle l'arrêté préfectoral en découlant sera certifié exécutoire et adopte, le cas échéant, les nouveaux statuts modifiés de la CCRG.

3) **Grands Projets – Participation de la Ville au dispositif national « Action Cœur de Ville »**

Vote : unanimité

Le conseil municipal prend acte de la participation de la Ville au dispositif national « Action Cœur de Ville » et autorise M. le Maire, ou son représentant, à poursuivre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ce plan d'action.

4) **Travaux – Ecole Adélaïde HAUTVAL**

Vote : unanimité

Le conseil municipal prend acte de la rectification du montant du lot n°13 et autorise M. le Maire ou son représentant à signer le marché relatif au lot n°14 ainsi que tous les actes nécessaires à leur exécution et à accomplir toutes les formalités en résultant.

5) **Culture – Attribution de subventions aux associations culturelles**

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations culturelles pour l'année 2018, pour un montant total de 14 700 € et autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

6) **Personnel municipal – Modification du tableau des effectifs**

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide de créer au tableau des effectifs de la commune les postes suivants :

- un poste d'adjoint technique, à temps non complet (32/35^{ème}),
- un poste d'adjoint technique à temps non complet (25/35^{ème}),
- quatre postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet (35/35^{ème}),
- un poste de technicien principal de 2^o classe, à temps complet, (35/35^{ème}).

7) Personnel municipal – Création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail communs entre la Ville de GUEBWILLER et le CCAS

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise la création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail uniques compétents pour les agents de la collectivité et du C.C.A.S.

8) Scolaire – DSP - Périscolaire

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer le contrat de Délégation de service public avec les PEP Alsace, ainsi que tous les actes nécessaires à leur exécution et à accomplir toutes les formalités en résultant.

9) Scolaire – Subvention classes de découverte

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide l'attribution de la subvention à l'école élémentaire FREYHOF pour un montant de 2 450 € et autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à son versement.

10) Sport - Subventions

Vote : unanimité

Le conseil municipal, attribue aux associations sportives et de loisirs de GUEBWILLER et à l'Office Municipal des Sports une subvention au titre de l'exercice 2018 et attribue les subventions pour le déroulement de manifestations organisées au cours de l'année 2018. Il autorise M. le Maire ou son représentant à procéder à leurs versements.

DIVERS

- **Vente des actions CALEO (M. METZGER)**
- **Grand écran (M. METZGER)**
- **Avancement du projet de développement Hydrocop (M. BANNWARTH)**
- **Fréquentation et fonctionnement de la médiathèque (M. FACCHIN)**
- **Coût pour la Ville relatif au projet EUROPAN et notamment concernant les études (M. FACCHIN)**
- **Calendrier projet écoles élémentaires et maternelles horizon 2020 (M. FACCHIN)**
- **Signalétique à hauteur de la Caisse d'Epargne (M. SINGER)**
- **Futurs projets culturels – Directrice des affaires culturelles (Mme CHAVIGNY)**

Affiché le
Retiré le :

28/06/2018
Le Maire /
Francis KLEITZ
Conseiller Régional

